

Prérequis expression écrite

Niveau : Licence première année – L1

Cursus :

Semestre : 1

Volume horaire : 12 heures de pratique (TD)

Intervenant : Marie-Luce PERROT

Contact : marieluceperrot@gmail.com

Objectifs du cours : Description (5 à 10 lignes).

Ce module de prérequis a pour objectif de remettre à niveau les étudiants les plus fragiles dans leur maîtrise de la langue. Le module permet de revoir les bases en grammaire, orthographe, conjugaison et lexique. Les notions fondamentales sont exploitées dans l'écrit afin de se les approprier et de créer des automatismes chez les étudiants. On vise ainsi à les faire progresser au niveau de la construction syntaxique, de la richesse de la langue employée, de l'attention portée à l'orthographe. Par ailleurs, un seul module ne pouvant comblant toutes les lacunes potentielles, l'objectif est de faire adopter aux étudiants des habitudes de relecture et de soin porté à l'écrit – appuyé sur une compréhension du fonctionnement de la langue – afin de gagner en qualité dans leurs travaux personnels. Enfin l'écrit est mise au service de la capacité à formuler ses idées de manière claire et construite.

Plan de cours :

Les cours sont construits en deux parties :

- 1h dédiée à une leçon (grammaire, conjugaison, orthographe) et mise en pratique sur des exercices d'application. J'ai adopté la progression suivante : grammaire (natures et fonctions, construction de la phrase) / conjugaison (modes, temps, valeurs) / orthographe grammaticale et lexicale.
- 1h dédiée à l'écriture : à partir de sujets divers et souvent ludiques, les étudiants s'approprient les éléments vus en première heure, et approfondissent leur travail de la langue. Ces exercices permettent aussi de travailler sur l'expression des idées, la capacité à développer, argumenter, organiser son propos.

Compétences développées : (5 à 10 lignes).

- la compréhension du fonctionnement syntaxique de la langue (construction des phrases, rôles des mots ou groupes de mots, ponctuation).
- la maîtrise de la construction verbale (morphologie et emplois)
- le développement de l'orthographe lexicale
- la capacité à corriger son orthographe grammaticale
- la capacité à exprimer clairement ses idées et à proposer un propos construit et complet.

Modalités d'évaluation : Exemple : Contrôle continu comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale

Pas d'évaluation car il s'agit d'une mise à niveau.

Prérequis (à mentionner uniquement s'il y en a) : Nature des pré-requis (notions ou intitulés des cours dispensés en amont). Pas de prérequis.

Bibliographie / références : Donner quelques références.

- Grammaire méthodique du français, Riegel, Pellat, Rioul
- Bescherelle
- extraits de textes littéraires divers ou d'articles de presse.